



Financé par  
l'Union européenne



NEWSLETTER

N° 8 - Février 2023

# LATAWAMA

LAKE TANGANYIKA WATER MANAGEMENT

GESTION DES EAUX DU LAC TANGANYIKA

Lake Tanganyika Water Management Project (LATAWAMA)  
Avenue des Etats-Unis, 17 - Kigobe Sud

BP : 4910 BUJUMBURA – BURUNDI  
Tél : +257 79 70 48 35

Email : [infos@latawama.org](mailto:infos@latawama.org)  
Site web : [www.latawama.org](http://www.latawama.org)

ÉDITORIAL



© [2023] - [IMAGEO] Tous droits réservés.

Chers lecteurs,

Bujumbura a accueilli, fin 2022, la dixième Conférence des Ministres de l'Autorité du Lac Tanganyika. Pour cet événement, des délégations des pays signataires de la Convention sur la gestion durable du lac Tanganyika étaient présentes, ainsi que le Vice-Président de la République du Burundi, S.E.M. Prosper Bazombanza.

La contribution du projet LATAWAMA, financé par l'Union européenne, était au cœur des échanges.

Procédant à l'ouverture de la conférence, S.E.M. le Vice-Président de la République du Burundi a réaffirmé le soutien indéfectible du Burundi à l'Autorité du Lac Tanganyika. Il a appelé les partenaires à maintenir l'appui aux actions visant la préservation de la biodiversité : « Nous sommes reconnaissants des efforts de nos partenaires afin d'assurer la protection de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la qualité de l'eau du lac Tanganyika ».

L'Ambassadeur de l'Union européenne au Burundi, S.E.M. Claude Bochu, a rappelé l'engagement de l'Union européenne dans la protection de la nature et la lutte contre le changement climatique. Il a notamment rappelé qu'en 2019, l'Union européenne a financé le projet LATAWAMA, et prévoit, en 2024, d'engager une nouvelle enveloppe budgétaire de 27 millions d'euros qui permettra de financer une nouvelle phase de ce projet.

Le Représentant Résident d'Enabel au Burundi, Monsieur Abou El Mahassine Fassi-Fihri, a souligné que le projet LATAWAMA contribue à la mise en œuvre du plan d'action stratégique de l'Autorité du Lac Tanganyika, notamment sur le volet de gestion de l'information via le développement du réseau de surveillance de la qualité de l'eau et la lutte contre la pollution.

La Conférence des Ministres accueille quatre Ministres de l'environnement avec une présidence tournante. En 2023, c'est le Professeur Sanctus Niragira, Ministre burundais de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, qui présidera cette conférence.

*Didier Cadelli, Intervention Manager*

## Flash-info Un équipement de pompage des boues à la station d'épuration des eaux usées de Bujumbura

A Bujumbura, le projet LATAWAMA contribue à optimiser le fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées de Buterere.

Ainsi, après la réhabilitation des lits de séchage des boues et du laboratoire d'analyse des eaux, le projet livre un équipement de pompage des boues d'une capacité de 200 m<sup>3</sup> par heure. Cet équipement permettra la vidange des boues des bassins de la station et leur traitement au niveau des lits de séchage. Une gestion efficace des boues permettra d'améliorer les performances épuratoires de la station et ainsi de garantir que les eaux de rejet de la station ne dégradent pas la qualité des eaux du lac Tanganyika.

# FOCUS

## Atelier de Lusaka : le projet LATAWAMA face au miroir pour de nouvelles perspectives



Les participants à l'atelier de Lusaka

En étroite collaboration avec l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) et les partenaires zambiens, le projet LATAWAMA a invité les partenaires techniques des 4 pays riverains du lac Tanganyika à un atelier d'évaluation et de prospective à Lusaka, en Zambie. L'atelier a eu lieu fin novembre 2022 et a réuni des membres du Comité de Gestion de l'Autorité du Lac Tanganyika et d'autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre des actions du projet.

Les objectifs étaient d'évaluer les acquis du projet LATAWAMA, mis en œuvre par Enabel et financé par l'Union européenne, au terme des 3 premières années d'activités. Les résultats des échanges ont permis de proposer des recommandations afin de faciliter et d'améliorer l'exécution du projet et d'identifier les enjeux prioritaires à prendre en compte dans le cadre de la phase 2 du projet.

Les débats ont été présidés et modérés par Richard Lungu, point focal de l'ALT en Zambie. L'ensemble des participants a reconnu la pertinence du projet et de ses activités tout en soulignant la complexité de sa mise en œuvre au sein d'un espace régional s'étirant du lac Kivu au lac Tanganyika.



Richard Lungu, modérateur de l'atelier

La nécessité de mettre en œuvre un réseau de surveillance du lac Tanganyika et de son bassin versant est une étape indispensable pour la mise en œuvre des politiques de protection.

Ainsi, la phase 2 du projet entend investir substantiellement dans la surveillance environnementale des lacs Tanganyika et Kivu au niveau de la qualité, de la biodiversité et des données climatiques et quantitatives.

La durabilité financière des investissements en termes de réseau de surveillance a été identifiée comme étant un enjeu majeur. Un encadrement scientifique du réseau de surveillance est également recommandé.

Bien plus, les participants ont insisté sur des activités de lutte contre les pollutions anthropiques, notamment en termes de gestion des déchets et des eaux usées, et de lutte contre la déforestation et la dégradation des paysages qui menacent les équilibres écologiques et les potentiels agricoles.

Différents interlocuteurs en ligne ont également enrichi les débats et présenté certains points techniques liés au projet de suivi des fluctuations du niveau lacustre, illustration des enjeux climatiques.



Didier Cadelli, Intervention Manager

### Des cadres de l'Office burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction formés sur les outils de gestion du réseau de collecte des eaux usées

Fin décembre 2022, le projet LATAWAMA a procédé à la remise des certificats aux 13 cadres de l'OBUHA qui ont été formés par le projet sur les outils de digitalisation du réseau de collecte des eaux usées de la ville de Bujumbura. Cette formation est la première d'une série de formations visant le renforcement de la connaissance et de la gestion du réseau de collecte des eaux usées de la ville de Bujumbura. Cette formation a été facilitée par SHER Ingénieur-Conseil, le partenaire belge en charge de cette activité.



Remise des certificats aux cadres de l'OBUHA

# PERSPECTIVES

## Le projet LATAWAMA poursuit ses actions dans différentes villes

### Etude sur la quantification et la caractérisation des déchets solides dans la ville de Mpulungu

Le projet LATAWAMA a entrepris, en janvier 2023, une étude sur la quantification et la caractérisation des déchets solides générés dans la ville de Mpulungu, en Zambie. Cette étude s'intègre dans le plan stratégique de gestion des déchets solides approuvé par la ville de Mpulungu. Elle sert de préalable au développement d'un plan d'action et d'investissement pour mettre en œuvre des solutions en lien avec l'économie circulaire, et notamment un système de gestion des déchets solides.

La méthodologie adoptée consiste à échantillonner et à analyser les déchets solides collectés et triés pour 5 typologies d'usagers, à savoir : les ménages, les marchés, les bureaux administratifs, les établissements de santé ainsi que les petites entreprises. Les outils et applications via smartphones sont introduits et permettent une collecte et un transfert rapide des données.

### Construction des incinérateurs pour une gestion efficace des déchets

L'un des objectifs du projet LATAWAMA est de réduire la pression liée à la pollution des villes côtières sur le lac Tanganyika. Des actions visant à améliorer le processus de gestion des déchets solides et liquides ont été initiées dans différentes villes. La construction d'incinérateurs modernes pour la gestion des déchets biomédicaux est une des actions permettant de réduire le nombre de déchets dégradant la qualité des eaux du lac Tanganyika. A Uvira, en République Démocratique du Congo, les travaux de construction du bâtiment destiné à abriter l'incinérateur moderne ont été achevés. Le processus de commande de l'incinérateur est déjà terminé. La livraison est prévue dans les semaines à venir. Cet incinérateur traitera les déchets biomédicaux en provenance des structures sanitaires de la ville d'Uvira. Avec une dizaine d'aires de santé, la ville d'Uvira connaît des difficultés de gestion des déchets hospitaliers. La dotation d'un incinérateur est ainsi une réponse à un besoin primordial.

Une initiative similaire est développée en Zambie, dans la ville de Mpulungu, et déjà clôturée à Kigoma, en Tanzanie.



Bâtiment d'incinérateur à l'hôpital d'Uvira



Site pour l'étude de caractérisation des déchets solides à Mpulungu

### Une production audiovisuelle sur les réalisations du projet bientôt disponible

Une image vaut mille mots, dit-on ! Les lecteurs réguliers de notre newsletter ont une idée des réalisations du projet LATAWAMA... mais depuis quelques mois, une production audiovisuelle sur les réalisations du projet LATAWAMA est en cours.

La première partie du tournage de cette production a eu lieu au mois de janvier 2023 dans les villes de Bujumbura au Burundi, Mpulungu en Zambie et Kigoma en Tanzanie. Les prises de vue dans les villes d'Uvira en RDC et à Rusizi au Rwanda sont prévues dans les prochains mois. Cette production couvrira les principales thématiques du projet, dont le développement du réseau de surveillance et les différents projets pilotes de gestion des déchets solides et liquides. La production est faite en collaboration avec une maison spécialisée dans la production audiovisuelle, IMAGEO, basée en France et en gestion directe par la Délégation de l'Union européenne au Burundi.

Un grand merci aux partenaires des différentes villes qui ont facilité le travail des prises de vues, et aux personnages impliqués. C'est cette collaboration qui nous permet d'avancer quotidiennement sur le terrain et d'apporter notre pierre à l'édifice pour la protection des eaux du lac Tanganyika.



Tournage du film sur le projet LATAWAMA

# TÉMOIGNAGES



*Kwibisa Liywali, Directeur du suivi-évaluation à l'ALT*

*Le Directeur en charge du suivi et de l'évaluation au sein de l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT), M. Kwibisa Liywali, a effectué une mission de terrain dans les villes de Mpulungu et Kigoma. Cette mission a été l'occasion de discuter avec les bénéficiaires des réalisations et des améliorations à apporter lors de la deuxième phase du projet LATAWAMA, en cours de formulation.*

***Après l'atelier de Lusaka sur la revue du projet et récemment lors d'une visite de terrain à Kigoma et Mpulungu, quelle image retenez-vous ?***

LATAWAMA a marqué des points en termes de réactivité aux besoins des Etats membres et d'impact potentiel à long terme. Toute intervention qui vise à traiter les aspects de la qualité de l'eau du lac Tanganyika est louable et très appréciée. C'est ce qui ressort des nombreuses observations faites par les différentes parties prenantes. Le projet facilite le travail de certaines institutions de recherche impliquées dans la surveillance de la qualité de l'eau. Je pourrais également mentionner le soutien apporté aux autorités municipales dans le domaine de la gestion des déchets solides. Le projet a fait des progrès dans le renforcement des capacités des opérateurs locaux. À Mpulungu, une étude est en cours sur la caractérisation des déchets solides. Bien qu'elle arrive à la fin du projet, elle constitue un point de départ car ses résultats permettront d'éclairer la direction que prendront les interventions futures.

L'atelier de Lusaka a souligné la nécessité d'impliquer les pays signataires de la convention dans la mise en œuvre du projet pour permettre un meilleur alignement des activités avec les réalités et processus institutionnels des États membres, ainsi que d'une plus grande participation dans la formulation de la deuxième phase du projet. Cela encourage ainsi une meilleure appropriation du projet, ce qui contribue significativement à sa réussite. À mon avis, il devrait être primordial, pour chaque projet, d'organiser annuellement un atelier d'évaluation des parties prenantes.

***Le rôle d'un projet est de développer un modèle d'action qui peut être dupliqué. Sur quel domaine LATAWAMA devrait-il concentrer ses futures interventions ?***

Un projet est conçu pour introduire une idée ou pour résoudre un problème spécifique. Il apporte une dynamique sur laquelle les bénéficiaires peuvent s'appuyer. C'est une occasion d'apprendre à faire les choses différemment. Dans le cas de LATAWAMA, je constate que cette opportunité existe. La mise en œuvre de la première phase du projet a permis de formuler des leçons importantes. L'un des aspects qui aurait dû être pris en compte dès le début est une définition claire des rôles des différentes parties prenantes. Sans cela, on court le risque que certains partenaires soient écartés des activités du projet. Les institutions bénéficiaires doivent comprendre que le projet agit en support de leurs opérations quotidiennes. Les activités du projet doivent être intégrées dans leurs plans de travail. De plus, dès le début d'un projet, il est nécessaire de disposer d'un plan de durabilité et d'une stratégie de sortie afin de gagner en efficacité et de garantir des bénéfices sur le long terme. En tant qu'Autorité du Lac Tanganyika, nous fournissons un environnement propice à une mise en œuvre harmonieuse du projet. L'ALT a le mandat des quatre pays et le projet, dont elle supervise les actions, s'inscrit dans les piliers de son plan d'action stratégique. Pour la deuxième phase du projet, en cours de formulation, l'ALT devrait jouer un rôle plus stratégique. L'Autorité du Lac Tanganyika incarne ainsi la collaboration entre les États membres dans lesquels le projet est mis en œuvre, avec le soutien de l'UE. Et pour une meilleure réussite, une implication de haut niveau des autorités nationales est nécessaire à toutes les étapes du cycle du projet, et ce dès sa formulation.

*Propos recueillis par Rodrigue Niyongabo, chargé de communication du projet LATAWAMA*